

LA CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉLUS ORDINAUX

Engagement - Humanité - Probité - Cohésion - Agilité



GARANTIR

- Nous sommes dépositaires de l'habilitation professionnelle et des certifications, engagés pour assurer un haut niveau de qualité des services rendus par l'ensemble de notre profession.
- Nous sommes mobilisés pour encourager l'excellence des compétences vétérinaires grâce à l'obligation de formation continue, et en valorisant les connaissances scientifiques et les innovations technologiques.



ASSURER UNE ÉTHIQUE

- Nous sommes garants d'une déontologie et d'une éthique grâce à notre indépendance, notre équité, notre impartialité et notre honnêteté.
- Nous nous appuyons sur des valeurs humaines fortes pour résoudre les différends, privilégiant systématiquement l'écoute, la conciliation amiable et la médiation.



ACCOMPAGNER

- Nous écoutons, conseillons et aidons nos consœurs et confrères, dans un esprit bienveillant, volontaire et solidaire.
- Nous œuvrons pour contribuer, sans relâche à la santé de tous, celle de l'animal, de l'Homme et de la planète.



BÂTIR L'AVENIR

- Élus par les vétérinaires et en concertation avec eux, nous sommes engagés pour construire le futur de notre profession, soucieux de préserver son harmonie, dans le respect de notre pluralité.
- Adaptables et créatifs, nous participons aux réflexions et décisions sur les évolutions de notre profession, en lien en particulier avec les demandes sociétales.



FAIRE RAYONNER

- Dans une société en constante évolution, nous portons des actions concrètes en faveur du bien être animal, de la santé animale, de la santé publique et de l'environnement.
- Nous nous impliquons dans les actions et débats contemporains en lien avec la profession pour dynamiser et valoriser l'image de l'ensemble des vétérinaires au sein de la société.